

**Procès verbal du Conseil Municipal
de la Commune de SAINT-GERME - 32400**

Séance du 16 mars 2023

Date de la convocation : 9 mars 2023

Membres en Exercice : 13

Matias JOYé, René MARIN, Philippe POITREAU, Catherine IPARRAGUIRE, Philippe DUCOURNAU, Aneline MOREAU, Christophe CAZALET, Fanny DUCOURAN épouse SARRAN, Denis CHARLES, Nathalie BIAU, Sylvie LAFENETRE, Sylvie SARRAN, Baptiste LAJOINIE

Membres Présents : 8 :

IPARRAGUIRE Cathy, CHARLES Denis, DUCOURNAU Philippe, DUCOURNAU Fanny, MOREAU Aneline, POITREAU Philippe, MARIN René, SARRAN Sylvie

Membres excusés : 5

CAZALET Christophe, BIAU Nathalie, LAJOINIE Baptiste, LAFENETRE Sylvie et JOYé Matias.

Pouvoirs : 0

Secrétaire de séance : SARRAN Sylvie

Ordre du jour

Monsieur le Maire donne lecture du dernier compte rendu du Conseil Municipal en date du 23 février 2023 qui est approuvé à l'unanimité des membres .

Délibération 1 : Dématérialisation des actes budgétaires et tous les actes transmissibles notamment les marchés publics : avenant signé à la convention de 2010

Monsieur le maire informe l'assemblée que depuis 2010 la commune de Saint-Germé a signé une convention pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité ou a une obligation de transmission au représentant de l'Etat.

Monsieur le Maire propose d'étendre la dématérialisation pour la transmission des actes budgétaires et la transmission des actes (marchés publics, actes d'urbanismes).

L'assemblée accepte de transmettre par la voie électronique tous les actes au contrôle de légalité et charge Monsieur le Maire de signer les avenants pour acter cette décision.

Délibération 2 – Approbation du Plan Local d'Urbanisme (PLUi)

Le Maire rappelle à l'assemblée qu'en date du 28 novembre 2022, le conseil communautaire de la CCAA a arrêté le projet de PLUi de la CCAA.

L'assemblée approuve le projet de PLUi.

Délibération 3 – Projet installation de panneaux photovoltaïques sur un nouveau terrain communal

Monsieur le Maire expose à l'assemblée un projet d'installation au sol sur une parcelle communale dite « ancienne décharge » cadastrée section A n° 208 d'une superficie de 5966 m².

La société Enova Energie présente un projet d'environ 1,2 ha pour une puissance installée de 1,5 MW pour un loyer de 10 000 € / an pendant 30 ans, soit environ 5966 € /an à partir de la signature du bail.

**Procès verbal du Conseil Municipal
de la Commune de SAINT-GERME - 32400**

Séance du 16 mars 2023

Le conseil se prononce favorablement et charge Monsieur le Maire pour signer tout document relatif à cette installation.

Délibération – Réhabilitation du centre du village

Dépenses		Recettes	
Travaux HT	Montants HT	Financeurs	Montants
Frais honoraires	Compris dans les travaux		
Achat maison Noguès	34 610,00		
Eclairage public - Led	27 150,66		
Travaux Accessibilité	381 663,00	Detr accessibilité 35 %	133 582,05
Travaux sécurité routière	201 682,00	Detr sécurité routière : 40 %	80 672,80 €
Travaux mobilité douce	224 183,18	Detr mobilité Douce 40 %	89 673,27
		Etat – Fonds vert 40 % de mobilité douce demandé	89 673,27 demandé
La région ne subventionne que 20 % des travaux plafonné hauteur de 400 000,00 €		Région : aménagement et qualification environnementale d'espaces publics résilients	80 000,00 demandé
Etudes – Belestin Plan, Setrel, Socotec (amiante maison nogues)	9847,20	Agence de l'Eau Adour Garonne- Débitumatisation des sols devant l'église	92 203,00 demandé
Le Département ne subventionne que la partie traversée (RD)		Département – accordé- sécurité routière	30 555,00
Le Département va étudier le dossier en ddr		Département accessibilité et mobilité douce	8000,00 demandé
		Total subvention accordé	334 483,12
		<i>En attente de réponse</i>	269 876,27
Total des travaux	985 696,26	Total accordé + demandé	604 359,39

Reste à financer : $985\,696,26 - 604\,359,39 = 381\,336,87 \text{ €}$

- Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'état d'avancement des demandes de financement :

- sont accordées :

- 1) L'Etat a accordé une enveloppe de 37 % au titre de la DETR – programme 2022 pour l'ensemble du projet ;
- 2) Le Département à accordé un montant de 30 555 e pour les travaux de sécurité routières

- sont en attente de réponse :

- 1) de l'Etat une aide au titre du fonds vert. Un montant de 40 % des dépenses pour les travaux de la mobilité douce a été demandé ;
- 2) de la Région une aide au titre de l'aménagement et la requalification environnementale des espaces publics résilients du centre du village. Un monant de 80 000 € a été demandé. Les dépenses subventionnables sont plafonnées à 400 000 € HT ;

**Procès verbal du Conseil Municipal
de la Commune de SAINT-GERME - 32400**

Séance du 16 mars 2023

3) du Département au titre de la DDR, un montant de 8000 € devrait être accordé ;

4) de l'Agence de l'eau pour la débitumisation des sols, un montant de 90 000 € a été demandé.

Délibération 5 : Installation de médecins à la maison de santé à Riscle –
des médecins devraient s'installer à la maison de Santé de Riscle rapidement;

Un médecin est recruté à temps complet et un autre à mi temps. Ces deux médecins devraient arriver rapidement.

Délibération 6 – Subvention exceptionnelle au Foyer rural
--

Monsieur le maire propose d'allouer une subvention exceptionnelle au foyer rural. Le montant sera inscrit au budget primitif 202. L'assemblée accorde une aide de 200 € supplémentaires

Délibération 7 – Aides pour l'amélioration de l'habitat : PIG de la Communauté de Communes Armagnac Adour- CCAA

Le programme est lancé par la CCAA

Délibération 8 : Loyer de l'ancien presbytère travaux de peinture
--

Les travaux sont en attente d'exécution. Les locataires doivent libérer la pièce à peindre .

9 - Questions diverses : Néant

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à **22** **heures.**